

Montréal, le 29 juin 2006

PAR TÉLÉCOPIE, COURRIEL ET PAR LA POSTE

Me Yves Fréchette
Hydro-Québec
Affaires juridiques
75 boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal, Québec
H2Z 1A4

Me Francis Demers
Direction générale des aff. jur.
1 rue Notre-Dame Est
Bureau 8.00
Montréal, Québec
H2Y 1B6

Objet : Demande de révision de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador de la décision D-2005-201 rendue dans le dossier de l'approbation de la grille de pondération des critères non monétaires relative à l'appel d'offres pour un second bloc d'énergie éolienne -- DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO.1 DE L'APNQL À HYDRO-QUÉBEC ET AU PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
Dossier Régie: R-3595-2006
<http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/3595-06/index3595.htm>
n/d : 2301-004

Chers confrères

Par la présente, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador dépose auprès d'Hydro-Québec et du Procureur Général, sa demande de renseignements no.1 dans le dossier en rubrique.

Conformément aux indications de la Régie de l'énergie, cette dernière ne requiert pas de copie pour le moment de la présente demande de renseignements, elle est donc uniquement transmise aux procureurs d'Hydro-Québec et du Procureur général du Québec.

Veillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

FRANKLIN GERTLER ET ASSOCIÉS

per : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/mm
p.j.

cc. APNQL / M. Ricky Fontaine (418) 842-5966
Corporation métisse du Québec et de l'Est du Canada / Me Pierre Montour (514) 807-3870